

LE TROPHEE KERNEKO 2023

Le Trophée Economie et Territoire



KERNEKO
LE CLUB ENTREPRISE DU
FESTIVAL DE CORNOUAILLE

La matinale de l'économie de 9 h à 12 h le vendredi 21 juillet 2023

www.festival-cornouaille.bzh

Téléchargement sur le site à partir du 1^{er} juin 2023



Un peu d'histoire...

Depuis 2016, le Club KERNEKO avec les réseaux économiques du Sud Finistère remet le trophée du monde économique à une entreprise du territoire dans le cadre de la matinale économique du Festival de Cornouaille qui cette année est parrainé par Stéphane FLOC'H, Directeur Général de la SILL (Paysan Breton, Laiterie Le Gall, Primel Gastronomie et plus récemment la biscuiterie Terre d'Embruns). Un second prix est remis par la Direction économique de QBO. Nous accueillons également le prix de la langue bretonne remis par Produit en Bretagne.

Chaque année la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) propose un concours ouvert à tous les Artisans finistériens pour reproduire le logo dans leur matière. Pour l'édition 2022, l'artisan sélectionné est Nicolas VOISARD, société REHAB, basé à Concarneau. Il a créé le trophée remis dans chaque catégorie. Pour 2023, L'Artisan sera sélectionné à la CMA par un jury intégrant un membre des réseaux économiques.



Nicolas VOISARD, REHAB
<https://www.atelier-rehab.com/>

Comment déposer une candidature ?

Un club économique propose une candidature :

Il suffit de proposer à l'entreprise* repérée de remplir la fiche candidature en vérifiant sa disponibilité le vendredi 21 juillet. Le club sera parrain du candidat.e

Une entreprise candidate :

Elle envoie directement son dossier à Kerneko

*Les entreprises ou artisans souhaitant concourir doivent avoir plus d'une année d'existence.

Pour candidater, l'entreprise doit avoir envoyé son dossier **avant le vendredi 1^{er} juillet 2023** à l'adresse courriel ppuech@groupe-kerne.bzh.

Quelles sont les consignes à respecter ?

Seront retenues les candidatures respectant les références du territoire et/ou de la culture bretonne en les mettant en avant dans la production ou la création de produits ou services. Le produit ou le service doit apporter une valeur ajoutée économique à la Cornouaille. Dans la production nous entendons le produit et /ou, l'emballage et/ou le marketing qui l'accompagne. L'utilisation de la langue Bretonne est aussi un facteur important pour le festival de Cornouaille.

En exemple :

- *Les chips KRIPS à Plonéis qui a inventé les chips au sarrasin avec un emballage bilingue, les portails CADIOU à Locronan qui ont travaillé avec l'artiste brodeur Pascal JAOUEN pour une gamme de décors ;*
- *L'entreprise KLM à Guengat spécialisée en filet et matériel de pêche qui a développé la vente en ligne sous le nom KERFIL ;*
- *Les cafés COIC à Plomelin qui a décoré ses tasses de café avec le concours d'un artiste peintre Quimpérois ;*
- *La distillerie des Menhirs à Plomelin qui a créé ses emballages en intégrant la langue Bretonne ;*
- *Il y a aussi toutes les entreprises qui utilisent les produits du territoire comme les Algues ; le Blé noir ; les produits issus de la pêche ou de l'agriculture ; le chanvre...*

Comment se déroule la sélection ?

La sélection du projet retenu se fera sur dossier.

La date de retour limite est fixée avant le **vendredi 1^{er} juillet 2023**.

Le candidat sélectionné selon les critères fixés* par le jury sera invité à présenter son produit ou sa réussite économique **le vendredi 21 juillet 2023** lors de la cérémonie de remise des trophées KERNEKO à partir de 8h45 pendant le festival de Cornouaille. Nous vous accueillerons au centre des congrès du CHAPEAU ROUGE à Quimper.

Dans ce cadre, une communication spécifique valorisera l'entreprise sélectionnée.

*Les critères fixés pour le choix du gagnant sont les suivants :

- ⇒ Originalité, Créativité
- ⇒ Valorisation du territoire ou/et terroir
- ⇒ Valorisation de la langue Bretonne
- ⇒ Valorisation d'un produit culturellement attaché à la Cornouaille
- ⇒ Valeur ajoutée économique pour la Cornouaille



Dossier de candidature « Economie et territoire »

à retourner avant le 1^{er} juillet 2023

à ppuech@groupe-kerne.bzh

Nom	Prénom
Date de naissance	Lieu
Nom de l'entreprise	SIREN
Date de création	
Activité principale	
Adresse	
Code postal	Ville
Téléphone	
Email	Site Internet

Descriptif de l'entreprise (secteur d'activité, produits/prestations réalisées...)

Type de communication réalisée pour valoriser votre produit ou service, assurer le développement de votre entreprise, les débouchés, le marché, les projets ...

Je soussigné(e),,

- ⇒ Assure avoir installé mon entreprise depuis le
- ⇒ Accepte de venir présenter mon produit ou service et de participer à la remise globale des trophées pendant la matinale Economique du Festival de Cornouaille **le vendredi 21 juillet** à l'espace KERNEKO à Quimper
- ⇒ Fera mention sur mon site internet de son trophée avec le logo KERNEKO
- ⇒ Autorise KERNEKO à communiquer sur l'entreprise dans le cadre de ses actions de promotion.

Fait à le

Signature et cachet de l'entreprise

Merci de joindre à votre dossier :

La présentation détaillée et l'argumentaire relatif à votre produit ou réalisation
Photos ou dépliants (réalisation, situation, logo de l'entreprise et communication)